

N° du film : 153339

Version : 1

2001-02-14

Entente/contrat :

## LA FEMME QUI BOIT

**GENRE :** Drame psychologique

### **RÉSUMÉ :**

Paulette Bordeleau, assise à l'hôpital psychiatrique qui l'abrite depuis plusieurs années, se remémore sa vie. Elle se souvient du jour où, à la suite de l'incendie de son appartement, on lui a enlevé son fils René qu'elle a eu avec son mari Frank. Elle se souvient de Frank, le seul homme qu'elle ait vraiment aimé ; un bon à rien, coureur de jupons impénitent dont elle s'est finalement séparée. Elle se souvient aussi de Joseph Bélée, l'ambitieux politicien qui fut son amant; et de l'enfant qu'elle a eut de lui et qui lui a été ravi par les religieuses comme s'il s'agissait d'une maladie honteuse. Elle se rappelle sa vie, seule, cachée dans cet appartement que Joseph lui a acheté, à attendre sa visite; cet appartement qui fut aussi le théâtre de son mariage avec Frank, après avoir rompu avec Joseph, et de son échec ultime. Elle ne peut oublier aussi toutes ces interminables années à boire, souvent à se rendre malade, sans doute pour oublier tous ces événements et tous ces hommes qui ont finalement gâché sa vie...

### **MOTIFS :**

Au travers du personnage de Paulette Bordeleau, c'est toute une époque qui nous est restituée, une époque où les femmes étaient dominées par les hommes, l'Église, la morale, une époque où les hommes avaient tous les droits, et les femmes aucun. Paulette réunit en elle tous les opprobres de cette société étouffante: c'est tour à tour une fille-mère, une femme entretenue, divorcée et alcoolique. C'est dire que, tant sur le plan psychologique qu'au niveau des images, le film est parfois lourd à porter. Tout en évitant de tomber dans l'explicite racoleur, le film met en scène la plongée suicidaire du personnage dans la dépression alcoolique, sa stupeur éthylique qui lui fait négliger son jeune fils, les abus psychologiques auxquels elle est soumise ainsi que les incartades sexuelles de Frank. Autant d'éléments qui, de l'avis du jury, risquent de perturber un jeune public.

**DÉCISION :** 13 ans et plus

**INDICATION (S) :** --

06 avril 2001

François Vallerand  
Président du jury d'examen

